

Séminaire européen des conservateurs

Mémoire(s), histoire(s) : entre représentation et commémoration, quels enjeux pour les musées

Dates Du lundi 3 juin au samedi 8 juin 2013 inclus

Contexte Le séminaire européen des conservateurs, inauguré en 2004, est une initiative du Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Sous direction des affaires européennes et internationales ; Direction générale des patrimoines, Service des musées de France), dans le cadre de son offre de formation mise en œuvre par la Maison des Cultures du Monde, en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères. Il rassemblera du lundi 3 juin au samedi 8 juin 2013 inclus, à Paris, à Nantes, en Picardie et en Belgique, grâce au soutien des Directions régionales des affaires culturelles concernées, une dizaine/douzaine de conservateurs étrangers et de professionnels de musées exerçant leur fonction dans les pays membres du Conseil de l'Europe. Ils pourront ainsi mettre en commun leurs connaissances, leurs pratiques et leurs projets. Ce séminaire permettra de créer et de développer des réseaux relationnels entre professionnels français et d'autres pays européens.

Thème *Un thème : « mémoire(s), histoire(s) : entre représentation et commémoration, quels enjeux pour les musées ? »*

Les musées sont par excellence le lieu où une communauté d'individus se reconnaît dans des objets élus, qu'ils soient l'expression du beau, en réalité d'un goût, ou d'une histoire, rarement univoque. Les musées sont le sanctuaire de la légitimité, à la fois site de référence et fabrique de celle-ci.

Partant de ce constat et s'inscrivant dans une conception de l'institution où le musée remplit pleinement son rôle citoyen, comment croiser les apports distancés de l'histoire et la prise en compte de phénomènes contemporains où l'importance des témoignages oraux, la nécessaire appropriation par le public des repères de la société dans laquelle ils vivent, l'attente par certaines personnes ou communautés d'une forme de reconnaissance se jouent au musée ? Pour l'institution muséale, l'appropriation, souhaitée et attendue de la part des populations pose la question des limites à définir par rapport aux attentes sociales en termes de commémoration: jusqu'où aller ? Par rapport à la documentation, voire à l'acquisition de fonds, comment accepter un partage d'autorité, reconnaître un droit d'expression, tout en restant au plus près de l'exigence d'objectivité d'un service public ? Jusqu'où et avec quels interlocuteurs conduire la collecte comme la valorisation des fonds et des collections ?

Déroulement *Échanges et interactivité*

Le séminaire est organisé sous la forme d'une série de visites de sites de musées et de rencontres avec les équipes qui les font vivre, à Paris et dans d'autres régions, ainsi qu'en Belgique. Ces rencontres prendront en compte plusieurs types de musées, d'historiaux ou de mémoriaux. Une large plage de discussion prévue chaque jour permettra aux participants de revenir sur les questions soulevées par les visites. Des conservateurs français participeront également à ce séminaire afin d'échanger leurs connaissances, leurs pratiques et leurs projets avec leurs homologues étrangers. Une présentation par chacun des participants est attendue, sous la forme d'une courte contribution (20 minutes, à base d'images comme support d'un commentaire et non d'une communication type colloque) reprenant un aspect du thème du stage. Eu égard à la motivation des demandes, la formulation d'un questionnement, de type professionnel et non pas académique, sera déterminant lors de l'examen de sélection des dossiers.

Une chronique du séminaire, reprenant l'essentiel des échanges et des évaluations, rendant compte des travaux effectués, sera rédigée et diffusée.

Le séminaire se déroulera en français avec une traduction simultanée en anglais.

Conditions de participation

Conditions de participation pour les professionnels français :

- être conservateur du patrimoine ou attaché de conservation
- avoir une bonne connaissance de l'anglais
- être intéressé à titre professionnel par le sujet

Conditions de participation pour les professionnels européens :

- être conservateur de musée, responsable d'une collection dans un musée de statut public ou bien responsable d'une collection destinée au public
- être ressortissant de l'un des 47 pays membres du Conseil de l'Europe (hormis la France)
- être francophone ou, à défaut, anglophone avec une bonne compréhension orale du français

Les candidats doivent être directement concernés par le thème proposé, avoir déjà conduit des projets en partenariat, et si possible avoir des projets à vocation internationale.

Frais pris en charge :

Pour les professionnels européens, les frais suivants sont pris en charge par la Maison des Cultures du Monde :

- les frais pédagogiques
- les frais de séjour (hébergement et per diem)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Le titre de transport international des candidats devra être pris en charge soit par leur établissement, soit par eux-mêmes, soit par d'autres partenaires.

Procédure à suivre pour faire acte de candidature :

Le dossier est à retirer au Service culturel de l'Ambassade de France ou au siège de l'Institut français du pays de résidence du candidat.

Il est également téléchargeable sur le site de la Maison des Cultures du Monde : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique Programmes Courants)

Procédure

Date limite de réception des dossiers de candidature par la Maison des Cultures du Monde (en version électronique, avec avis de l'Ambassade / Institut français) : **vendredi 5 avril 2013**

Renseignements, formulaires et destinataire des dossiers de candidature

à la Maison des Cultures du Monde :

Catherine ANNOPEL

Tel : +33 (0)1 45 44 08 39

Fax : +33 (0)1 45 44 11 85

Courriel : annoepel@maisondesculturesdumonde.org

Site : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique Programme Courants)

Il sera indispensable de fournir une copie électronique de ces dossiers à Mmes Sylvie GRANGE et Orane PROISY, aux adresses suivantes : sylvie.grange@culture.gouv.fr, orane.proisy@culture.gouv.fr